SYNDICAT NATIONAL UNITAIRE TRAVAIL EMPLOI FORMATION ECONOMIE

FEDERATION●SYNDICALE●UNITAIRE

http://www.snutefifsu.org/

4 décembre 2014
Election du Comité Technique Ministériel Travail Emploi

La FSU DETERMINEE DANS LA DEFENSE DES MISSIONS ET DES AGENTS CAPABLE DE FAIRE DES CONTRE-PROPOSITIONS

Depuis sa création, le SNUTEFE FSU mène de front **analyse lucide et sans concessions** des projets gouvernementaux, patronaux et ministériels, **action contre les projets régressifs** pour les salariés ou les agents, **capacité à avancer des contre-propositions**.
Ainsi, s'agissant de la réforme, dite « Ministère fort **», nos représentants en CTM et dans les CTR ont argumenté inlassablement** pour expliquer que :

♦ **les objectifs affichés par le Ministère** (travail plus collectif des agents de contrôle, suivi coordonné des affaires d'ampleur régionale ou nationale,…) **ne nécessitaient pas de bouleverser l'organisation des sections d'inspection** : la collaboration entre collègues, les actions collectives se font quotidiennement à l'initiative des agents eux-mêmes, des réseaux de référents existent qu'il conviendrait de consolider et de reconnaître, y compris au plan national…

♦ Ils ont dénoncé **le sur-encadrement des agents de contrôle** induit par le projet, le **risque d'atteinte à l'indépendance** de l'inspection qu'il contient et **la baisse des effectifs** qu'il aggrave.

Analyse critique, action, expertise et contre-propositions, soutien aux agents et recherche de l'unité d'action, sont les différentes facettes de l'activité syndicale que nous voulons mener avec vous et votre soutien.

Le cabinet et la DGT, qui depuis 2011 voulait la fin des sections d'inspection et l'intégration des agents de contrôle dans de grands services sous la férule d'un DAT, n'ont rien voulu entendre. La DGT a réussi à vendre sa réforme au ministre M. Sapin et à deux syndicats, satisfaits d'un plan de transformation d'emplois des contrôleurs en inspecteurs, bancal et inégalitaire, elle l'a habillé d'un volet instituant des pouvoirs nouveaux pour l'inspection du travail. Le ministre a voulu faire passer sa réforme par un cavalier législatif à la loi de réforme de la formation professionnelle.

Nos représentants ont combattu ce projet autoritariste, d'abord devant le ministre, mais aussi :
♦ d'une part, **en portant devant le CHSCT national ses conséquences sur les conditions de travail des agents** (proposition et vote d'une expertise par un cabinet d'ergonomes) et,
♦ d'autre part, en **produisant une analyse critique du volet « nouveaux pouvoirs ».**
Pour le SNUTEFE FSU bien des aspects sont des avancées qui devaient être déconnectées du volet organisationnel du plan. C'est la raison pour laquelle nous avons émis un vote d'abstention sur ce point au CTM. Nous avons exposé nos propositions d'amendements aux parlementaires en demandant :
☞- **que la réforme organisationnelle soit retirée** d'un texte qui ne permettait pas sa discussion ;

☞- que **les nouveaux pouvoirs soient améliorés**, dans le sens d'un plus grand respect de l'indépendance des agents de contrôle et de la création de pouvoirs totalement nouveaux, comme la reconnaissance d'une UES par décision administrative.
Certains amendements inspirés par nos propositions ont été adoptés et le débat parlementaire a abouti au retrait de la partie du projet de loi touchant l'inspection du travail.
Au mépris de la représentation nationale le ministère a promulgué la réforme organisationnelle par décret et renvoyé les « nouveaux pouvoirs » à une proposition de loi. Le changement de gouvernement et ses concessions politiques au patronat ont fait passer à la trappe l'amélioration des pouvoirs de l'inspection.
La FSU a demandé au ministre que la proposition de loi soit remise à l'ordre du jour, afin **que son contenu puisse être amélioré et les pouvoirs de l'inspection clairement étendus. La FSU ne lâchera pas et continuera** à alimenter les parlementaires de propositions précises et basées sur la réalité de l'exercice de nos missions.

Au-delà des pouvoirs de l'inspection du travail, c'est l'ensemble du service public du travail et de l'emploi que nous défendons.

Sur le champ de l'emploi, nous nous attendons aussi à des batailles, à l'occasion de la montée en puissance des Régions, et nous intervenons déjà pour un renforcement de l'indépendance et des pouvoirs des **services de contrôle de la formation professionnelle**. Nous sommes également **favorables à un contrôle des aides aux entreprises** qui doivent être conditionnées et au-delà nous sommes pour un renforcement du lien travail emploi que notre Ministère met à mal.

Pour les services supports, nous nous sommes opposés aux différentes réorganisations et mutualisations, que ce soit en administration centrale ou dans les services déconcentrés. La création de la DRH au niveau national ou la mise en œuvre du projet Euclid trouvent aujourd'hui leurs limites et démontrent à quel point notre revendication de service de proximité au plus près des agents est plus que jamais d'actualité.

La FSU à vos côtés pour la défense des services publics, de la Fonction Publique et de ses agents !

Après la RGPP mise en œuvre par les anciens gouvernants qui n'avaient de cesse de casser la Fonction Publique et les fonctionnaires, nous sommes passés à la MAP (modernisation de l'action publique), terme utilisé depuis 2012 pour continuer à détruire les services publics.

Réforme de l'Etat et Réforme territoriale : danger !!!!

La nouvelle phase de la réforme de l'Etat, en lien avec la réforme territoriale, est confiée au ministre de l'intérieur. Actuellement, il est procédé à une « revue des missions », afin de décider le transfert au privé ou aux opérateurs d'un maximum de celles-ci. Les préfets, sous couvert de réhabiliter le niveau départemental dans les super-régions, lorgnent nos unités territoriales. Nous voyons trop comment la création des DDPP et DDCSPP a mis à mal les missions, les services et les agents de la concurrence et la répression des fraudes pour ne pas nous battre becs et ongles contre toute velléité de rattachement de nos UT aux préfectures.

La confirmation des orientations libérales du gouvernement actuel ne permet pas d'avoir le moindre espoir d'un infléchissement de la politique de destruction du service public menée depuis de nombreuses années. La question centrale des salaires reste au point mort. Le gel du point d'indice a été confirmé pour les années à venir, au nom du dogme de réduction des dépenses publiques. Le pouvoir d'achat s'est considérablement dégradé. De nombreuses branches de la Fonction Publique sont soumises à des attaques toujours plus virulentes au prétexte de la sacro-sainte réduction des déficits.

Pour la FSU, il faut que ça change ! Alors que les entreprises bénéficient de cadeaux fiscaux sans contrôle ni garanties, le gouvernement continue à réduire les dépenses publiques au détriment du pouvoir d'achat des salariés, notamment des fonctionnaires et de la qualité des services rendus aux usagers. **C'est socialement injuste et économiquement inefficace !**

La FSU, convaincue qu'une autre politique sociale et économique est possible, continue d'exiger :

- une meilleure répartition des richesses produites qui nécessite notamment une réelle réforme fiscale,
- une relance par l'augmentation du pouvoir d'achat, et la fin immédiate du gel de la valeur du point d'indice
- d'ouvrir sans délai des négociations salariales pour tous,
- d'investir dans tous les services publics et la Fonction publique,
- de créer les emplois nécessaires.

La Fonction publique avec l'ensemble des services publics doit pouvoir jouer tout son rôle dans la relance de l'activité de notre pays, dans la lutte contre les inégalités et dans l'anticipation des mutations à venir .Et l'ensemble de la fonction publique doit avoir les moyens de rendre les services de qualité indispensables aux usagers sur tout le territoire. La FSU reste convaincue que la défense de l'intérêt général est essentielle au XXIème siècle. La fonction publique est bien un investissement et non une charge. C'est une chance pour notre société en quête de justice et de solidarité.

Dans ce moment de crise économique et sociale intense, à l'heure où il est question de réforme de l'Etat et de réforme territoriale, la FSU poursuit son action déterminée pour la défense et l'amélioration de la fonction publique et la situation de toutes et tous ses agents, si possible dans l'unité intersyndicale la plus large

Et l'EPIT ?

Les contrôleurs du travail ont été particulièrement malmenés. La mise en extinction de leur corps est vécue comme une violence. Les contrôleurs qui ne décrochent pas l'EPIT deviennent, des « contrôleurs résiduels », termes dévalorisants et blessants.
En guise de reconnaissance de leur professionnalisme et d'amélioration statutaire, l'EPIT est un examen transformé en compétition aux effets pervers. Si pour quelques-uns il représente une opportunité de promotion, tous se sentent acculés à s'y inscrire par crainte de l'avenir. Au fil des sessions le nombre de ceux qu'un échec aura déstabilisés va augmenter. Après le fort investissement exigé pour l'examen, l'absence de transparence sur l'évaluation génère désarroi et doute sur leur professionnalisme et leurs compétences. C'est une souffrance qui leur est infligée avec cynisme par la direction du ministère.
Pour que les contrôleurs du travail ne soient pas divisés et contraints d'accepter des responsabilités qu'ils n'ont pas demandées, et qu'ils ne souhaitent pas, **la FSU revendique le maintien du corps des contrôleurs du travail et le passage de toutes et tous dans une grille A type.**

La FSU à vos côtés pour la défense de conditions de travail protectrices de la santé des agents !

Pour la FSU les problèmes de santé et sécurité au travail sont indissociables des évolutions de missions et d'effectifs, de reconnaissance statutaire et d'organisation du travail.
Le ministère du travail et de l'emploi est incapable d'appliquer à ses propres agents les principes de prévention et de protection qu'il exige pour les salariés des entreprises privées.
La FSU se battra pour que dans tous les services une véritable évaluation des risques soit faite et que toutes les mesures nécessaires à la protection de la santé des agents soient mises en place. Les baisses d'effectifs devenues insupportables face à la charge de travail toujours accrue, les réformes successives qu'il s'agisse du « ministère dit fort » ou de la décentralisation souterraine, la dé-légitimation de l'action de l'Etat et de ses agents par les responsables du gouvernement, tout concourt à la fragilisation de l'ensemble des agents de notre ministère et les expose à des risques psychosociaux indéniables.

Face à cette dégradation importante, nos élus au CTM et au CHSCT ministériel travailleront ensemble pour des revendications et des actions cohérentes et complémentaires afin d'améliorer nos situations professionnelles et de protéger les agents.

DE QUEL DIALOGUE SOCIAL PARLE-T-ON ?

Alors que la mise en place du projet ministère fort a pour objet de renforcer le contrôle et le lien hiérarchique sur l'activité des services, nous constatons la même volonté de caporalisation concernant l'activité syndicale. Quand le SNUTEFE FSU fait des propositions lors d'une réunion du CTM pour améliorer le projet de pouvoirs de l'inspection du travail, il n'y a pas de prise en compte de nos propositions. Il faut même insister pour que l'avis du CTM soit donné lors de la réunion suivante : l'administration représente son projet sans modification transformant l'instance en pure chambre d'enregistrement. Ce qui se passe en CTM se passe de la même manière en régions lors des réunions des CTR. Aujourd'hui l'administration s'offusque des moyens d'action utilisés par les syndicats opposés à la réforme et à la baisse des effectifs, alors même qu'elle est le principal responsable du dysfonctionnement des instances. Est-ce normal d'avoir dû faire grève, manifester et avoir eu recours à toutes les modalités d'action possibles pour faire reconnaitre en accidents de service les suicides de Luc et Romain. ?

De nombreux agents sont à cran devant cet autisme de notre ministère qui charge toujours plus la barque et voudrait qu'on dise « merci not' bon maitre ». L'INTEFP a porté plainte suite à l'action du 8 octobre 2013 à la demande du ministère qui veut désormais dicter aux organisations syndicales les modalités et le contenu de leurs actions. Avec ce gouvernement de « gauche » nous voyons réapparaitre le rôle du syndicat comme courroie de transmission. Le SNUTEFE FSU ne fera pas de tract pour demander « on veut des chefs » !

Voter pour la FSU, c'est voter pour un syndicat pragmatique, combatif et exigeant en matière de dialogue social.

Voter pour la FSU, c'est aussi rappeler à notre ministère la vacuité de ses appels au dialogue social contredit régulièrement par la posture convenue des représentants de l'administration dans les instances.

La FSU présente les candidat(e)s suivant(e)s pour siéger au CTM

Bernadette BARON	Midi-Pyrénées	**Hervé DUBOIS**	DARES
Dominique MARECHAU	Midi-Pyrénées	**Vanessa DONNEAUD**	Auvergne
Nicolas MONNERET	Ile de France	**François STEHLY**	Alsace
Hugues GOURDIN-BERTIN	Centre	**Isabelle BOUAYAD**	Rhône-Alpes
Betty BENOIT	Ile de France	**Olivier DEBLONDE**	Languedoc-Roussillon
Dominique ROLS	Rhône-Alpes	**Annie REGOJO**	Aquitaine
Matthieu GREMAUD	Alsace	**Michel BAUDET**	Pays de la Loire
Francis BARTHE	Midi-Pyrénées	**Stéphanie HUDE**	Ile de France
Johann ELIZEON	Rhône-Alpes	**Jean-Marie SCHEER**	Lorraine
Hervé JACQ	Bretagne	**Marie-Jo PICHON**	Midi-Pyrénées
Mélissa VOLERY	Aquitaine	**François CASSARD**	Ile de France
Luc RAUCY	Lorraine	**Lydia SAOULI**	Ile de France
Cécile MAIRE	Alsace	**Pierre ABECASSIS**	Bourgogne
Michel BOURDON	Ile de France	**Emmanuelle GARCIN**	Aquitaine
Brigitte CAZON	PACA	**Pierre MERIAUX**	Rhône-Alpes